ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Areva

Question au Gouvernement n° 2086

Texte de la question

AVENIR DU GROUPE AREVA

M. le président. La parole est à M. Bernard Cazeneuve, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Bernard Cazeneuve. Monsieur le Premier ministre, ma question concerne l'avenir de la filière électronucléaire française et plus particulièrement celui du groupe Areva.

Constitué au début des années 2000 par le Gouvernement de Lionel Jospin, ce groupe a intégré l'ensemble des activités de la filière électronucléaires de l'amont à l'aval du cycle afin de doter notre pays du fleuron d'un secteur industriel performant, qui puisse s'ériger en leader mondial. Dix ans après, on peut constater que les résultats sont là. Ils témoignent de la réussite de la stratégie de politique industrielle de l'État et aussi, il faut bien le dire, de l'efficacité du management de ce groupe.

Or, depuis quelques jours, le Président de la République et le Gouvernement ont fait connaître leurs intentions par voie de presse, appelant à une remise à plat complète du dossier Areva.

Depuis de nombreux mois déjà, des mauvaises nouvelles s'accumulent pour le groupe. Non seulement le Gouvernement n'a pu empêcher Siemens de sortir du capital, mais il a exigé que la branche T&D d'Areva, qui constituait pourtant une filiale extrêmement performante et en pleine croissance, sorte des activités du groupe.

Ce à quoi s'est ajoutée la décision de nommer à la tête d'EDF M. Proglio qui s'est autoproclamé patron de la totalité de la filière nucléaire sans que personne ne lui ait rien demandé, contribuant ainsi à déstabiliser davantage l'édifice.

Enfin, aujourd'hui, de multiples rumeurs mettent en cause l'efficacité du management de l'entreprise prétextant mille problèmes, alors qu'il y a un an, à Flamanville, Nicolas Sarkozy se félicitait de la stratégie du groupe.

Évidemment, une fois de plus, tout cela a pour objectif de favoriser les appétits prédateurs des amis du Président de la République. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Jean-Michel Fourgous. C'est scandaleux !

M. Bernard Cazeneuve. Quelle est votre stratégie pour Areva ? Quelle est votre stratégie pour la filière électronucléaire ? Pouvez-vous nous en dire davantage ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie.* Monsieur Bernard Cazeneuve, l'entreprise Areva est une fierté nationale. Son positionnement unique dans la filière nucléaire et sa maîtrise de métiers complexes sont des atouts précieux pour nous aider dans notre combat contre le dérèglement climatique. Ils constituent de véritables chances pour notre industrie confrontée à une compétition mondiale.

Vous le savez, une mission a été confiée en début d'année à M. François Roussely sur les perspectives de la filière nucléaire française.

Le Gouvernement croit en Areva. Je veux excuser Christine Lagarde qui accompagne en ce moment le Président de la République aux États-Unis. Elle soutient ce dossier à ses côtés et, parce que cela relève de sa responsabilité, elle a donné à ce groupe les moyens financiers de mettre en oeuvre un plan d'investissement dont les deux axes principaux sont, d'une part, la cession d'Areva T&D, qui se déroule selon les meilleures conditions industrielles et sociales, conformément aux engagements du Gouvernement et des entreprises Schneider Electric et Alstom, et, d'autre part, l'augmentation de capital de la société Areva pour laquelle des

discussions sont actuellement en cours.
Monsieur le député, comme vous le voyez, il n'y a pas l'ombre d'une ambiguïté : le Gouvernement soutient de toutes ses forces la démarche actuelle d'Areva. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : M. Bernard Cazeneuve
Circonscription : Manche (5e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2086
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Industrie
Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 mars 2010
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 31 mars 2010